

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

#### PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 302-26 PORTANT SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

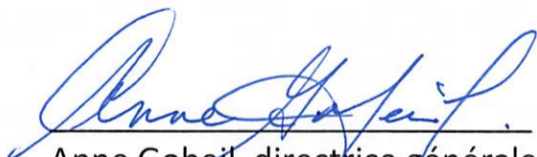
**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée aux personnes intéressées que le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation le 7 avril 2026 à l'Hôtel de Ville situé au 1, rue Saint-Jacques Nord à Causapscal à compter de 19h30 dans le but de consulter la population sur le projet de règlement numéro 302-26 adopté lors de la séance ordinaire du 9 mars dernier.

Ce projet de règlement vise à permettre à la ville de mieux contrôler les situations de vétusté ou de délabrement des bâtiments patrimoniaux situés sur son territoire. Aussi, il modifie la liste des bâtiments assujettis au règlement sur la démolition d'immeuble numéro 269-23.

Des copies de ce projet de règlement sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville situé au 1, rue Saint-Jacques Nord à Causapscal aux heures ordinaires de bureau.

Le projet ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ À CAUSAPSCAL, CE 12 JOUR DE MARS 2026



Anne Gobeil, directrice générale  
et greffière-trésorière